

CAR-T CELLS: How does the EBMT registry monitor European activities, identify hurdles and prepare for changes in regulations

Christian Chabannon, Jessica Lemaitre, R. Peffault de Latour, B. Neven, J. O. Bay, M. Robin, J. Kuball, Sofie Terwel, Mohamad Mohty, Ibrahim Yakoub-Agha

▶ To cite this version:

Christian Chabannon, Jessica Lemaitre, R. Peffault de Latour, B. Neven, J. O. Bay, et al.. CART CELLS: How does the EBMT registry monitor European activities, identify hurdles and prepare for changes in regulations. Bulletin du Cancer, 2021, Bulletin du Cancer, 108, pp.S155-S161. 10.1016/j.bulcan.2021.08.004. hal-04485598

HAL Id: hal-04485598 https://hal.univ-lille.fr/hal-04485598v1

Submitted on 22 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



- 1 CAR-T CELLS : COMMENT LE REGISTRE DE L'EBMT MONITORE LES ACTIVITES EN EUROPE,
- 2 IDENTIFIE LES CONTRAINTES ET PREPARE L'EVOLUTION DES REGULATIONS
- 3 CAR-T CELLS: HOW DOES THE EBMT REGISTRY MONITOR EUROPEAN ACTIVITIES, IDENTIFY
- 4 HURDLES AND PREPARE FOR CHANGES IN REGULATIONS
- 6 Christian CHABANNON ^{1,2}, Jessica LEMAITRE ³, Régis PEFFAULT DE LATOUR ^{4,5}, Bénédicte
- 7 NEVEN ^{6,7}, Jacques-Olivier BAY ^{8,9}, Marie ROBIN ^{4,10}, Jurgen KUBALL ^{11,12}, Sofie TERWEL ¹³,
- 8 Mohamad MOHTY ^{14,15}, Ibrahim YAKOUB-AGHA ^{16,17}.
- 10 ¹ Aix-Marseille Université & Institut Paoli-Calmettes Comprehensive Cancer Centre
- 11 ² EBMT Cellular Therapy and Immunobiology Working Party Chair
- 12 ³ EBMT Paris Office

- ⁴ Hôpital Saint Louis, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- ⁵ EBMT Severe Aplastic Anemia Working Party Chair
- 15 ⁶ Hôpital Necker, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- ⁷ EBMT Inborn Errors Working Party Chair
- 17 8 CHU de Clermont-Ferrand
- ⁹ Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire (SFGM-TC) past-
- 19 President
- 20 ¹⁰ Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire (SFGM-TC) President
- 21 ¹¹ Utrecht University
- 22 ¹² EBMT Legal & Regulatory Affairs Committee (LRAC)
- 23 13 EBMT & EHA GoCAR-T Consortium
- 24 ¹⁴ Sorbonne University & Hôpital Saint-Antoine, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris
- 25 (AP-HP)
- 26 ¹⁵ EBMT Acute Leukemia Working Party Chair
- ¹⁶ CHU de Lille, Univ Lille, INSERM U1286, Infinite, 59000 Lille, France.
- 28 ¹⁷ EBMT Chronic Malignancies Working Party Chair

- 30 CORRESPONDANCE : Christian Chabannon, MD, PhD. Centre de Thérapie Cellulaire. Institut
- Paoli-Calmettes. 232, boulevard Sainte-Marguerite. 13273 Marseille cedex 9. France.
- 32 Téléphone: +33 491 223 441. Fax: +33 491 223 659. E-mail: chabannonc@ipc.unicancer.fr;
- christian.chabannon@univ-amu.fr; twitter: @CChabannon; ORCID: 0000-0002-3755-4889

2

RESUME

- 3 Les CAR-T Cells sont des médicaments de thérapie génique, une sous-catégorie des
- 4 médicaments de thérapie innovante définis par le Règlement européen 2007/1394. Ils
- 5 représentent le 1° exemple de fabrication industrielle à grande échelle et de succès de
- 6 commercialisation pour des médicaments de cette nouvelle classe thérapeutique. Leur
- 7 nature, leurs méthodes de fabrication, les conditions pour leur accès au marché, leur prix
- 8 sont des critères justifiant une vigilance spécifique et prolongée après leur
- 9 commercialisation pour préciser le profil de sécurité et le profil d'efficacité à long-terme. La
- collecte et l'analyse de données sur une période de 15 ans exigée par les autorités sanitaires
- 11 Européennes représente un challenge technique et politique, tout autant que la définition a
- 12 priori des besoins des différentes parties intéressées à accéder à ces données. L'EBMT s'est
- attaché depuis de nombreuses années à collecter des données dans le domaine des greffes
- de cellules hématopoïétiques et travaille en étroite concertation avec de nombreux acteurs
- du champ à collecter des données sur les patients traités par CAR-T Cells (168 mots).

16

17

ABSTRACT

- 18 CAR-T Cells are gene therapy medicinal products, a subcategory of advanced Therapy
- 19 Medicinal Products as defined in the EC Regulation 1394/2007. They may represent the first
- 20 example of such medicinal products that are industry-manufactured and commercialized on
- 21 a large scale. Their very nature, their manufacturing processes, pricing and conditions upon
- 22 which they were approved by regulatory agencies all lead the latter to require long-term
- 23 follow-up after marketing approval with a view for a better definition of CAR-T Cells safety
- 24 profile and efficacy profile in real world conditions. Collection and analysis of data over a 15-
- year period of time represents a technical and political challenge. So does the a priori
- definition of data to be collected for a wealth of forthcoming analyses that focus on the
- 27 interests of a variety of stakeholders. EBMT has been collecting and analyzing data on
- 28 hematopoietic cell transplants for decades. EBMT currently works with many interested
- 29 parties to collect data on patients treated with CAR-T Cells (161 words).

30

31

Les CAR-T Cells sont des immunothérapies cellulaires disposant du statut de médicament du fait des modifications fonctionnelles substantielles apportées aux cellules humaines dont elles dérivent pendant le procédé de fabrication. Les CAR-T Cells appartiennent à la catégorie des médicaments de thérapies innovantes (MTI, traduction Française du terme anglo-saxon ATMPs, ou Advanced Therapy Medicinal Products) définis dans le règlement Européen n° 2007/1394. Plus précisément les CAR-T Cells appartiennent à la sous-catégorie des médicaments de thérapie génique parce que leur activité clinique et biologique dérive directement de la séquence nucléotidique synthétique codant pour le récepteur chimérique à l'antigène (« Chimeric Antigen Receptor » ou CAR) (1-3). Cette séquence nucléotidique est intégrée dans le génome des lymphocytes T matures isolés à partir des produits d'aphérèse collectés soit chez les patients candidats au traitement dans le cas de CAR-T Cells autologues, soit de donneurs tierce partie dans le cas de CAR-T Cells allogéniques. Aujourd'hui, les lymphocytes autologues ou allogéniques sont modifiés génétiquement à l'aide de vecteurs viraux intégratifs de grade clinique, soit rétrovirus, soit lentivirus selon les fabricants. La substitution de « ciseaux moléculaires » tels que le système CRISPR-Cas9, permet une intégration dans un locus permettant une expression du CAR régulée de façon plus proche de celle du récepteur T (TCR, T Cell Receptor) natif (4); des immunothérapies cellulaires génétiquement modifiées avec le système CRISPR-Cas9 sont déjà en essais cliniques (5). La modification génétique des lymphocytes constitue une étape essentielle du procédé de production. Les CAR-T Cells sont donc également des organismes génétiquement modifiés (OGM), ce qui justifie de leur classement aux étapes de production et d'utilisation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) sur la base d'une recommandation du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB; dépôt du dossier DUO) ; les hôpitaux utilisateurs doivent se conformer aux obligations associées à ce classement, en particulier en matière d'élimination des déchets ayant été au contact du médicament.

A ce jour, seuls des CAR-T Cells autologues ont reçu des autorisations de mise sur le marché (AMM) ou sont en passe de les recevoir (Table 1), ciblant soit l'antigène tumoral CD19 pour des hémopathies lymphoides B de haut grade en rechute ou réfractaire (LAL B, Lymphomes B diffus à grandes cellules, lymphome B médiastinal primitif, lymphome du manteau) (6-10), soit l'antigène tumoral BCMA (B Cell Maturation Antigen) pour des myélomes multiples en progression après plusieurs lignes de traitement contenant au moins un des médicaments appartenant aux trois principales classes thérapeutiques utilisées pour les gammapathies monoclonales (imids, inhibiteurs du protéasome, anticorps anti-CD38) (11); pour les myélomes multiples, un deuxième produit devrait recevoir une AMM au cours des prochains mois (12). Le mode de production de ces immunothérapies est très différent de celui de médicaments produits avec des procédés chimiques ou biotechnologiques. Les CAR-T Cells sont produits à la demande, sous la forme d'un lot unique, à partir de cellules humaines, ce qui conduit à des médicaments présentant des variations interindividuelles significatives, et dans une faible proportion des cas à des produits dits « Out-of-Specification » (OOS, ne présentant pas une conformité totale aux spécifications prédéfinies pour le produit final) ou

74 à des échecs de fabrication nécessitant lorsque cela est possible de prélever à nouveau le patient pour ré-initier le processus de fabrication. L'administration de produits « OOS » est 75 76 possible en France comme dans les autres pays sous certaines conditions strictes, dépendant 77 de la nature de la non-conformité, et de la réévaluation du rapport bénéfice-risque par le 78 médecin prescripteur (13). Pour toutes ces particularités, les CAR-T Cells se qualifient 79 également comme des « médecines personnalisées » et des « thérapies ciblées ». La 80 combinaison de ces multiples attributs explique qu'elles soient considérées comme des innovations de rupture par de nombreux acteurs de la santé. 81 Les AMM ont été accordées par la FDA, l'EMA et d'autres agences sanitaires sur la base 82 d'études d'enregistrement qui sont des études de phase I/II (6-9, 11, 12). Le nombre 83 d'hôpitaux participants est restreint, le nombre de patients inclus est restreint, les critères 84 85 d'inclusion et d'exclusion conduisent à ce que la population inclue ne soit pas exactement représentative de la population candidate à ces traitements en vie réelle, le suivi est 86 87 relativement court, il n'existe pas de comparaison par rapport à la stratégie de référence, il n'existe pas de comparaison directe de produits avec des indications largement identiques 88 (CAR-T cells ciblant CD19 entre eux, ou CAR-T Cells ciblant BCMA entre eux). 89 Pour avoir été rationnellement développés, les CAR-T Cells ne sont pas indemnes de toxicité 90 (14-16). Des complications comme le syndrome de relargage cytokinique (CRS, Cytokine 91 Release Syndrome) ou les neurotoxicités (ICANS, Immune effector Cells Associated 92 93 Neurological Syndrome) imposent une organisation et une coordination hospitalière très 94 précise qui constitue un élément essentiel de la stratégie de réduction de risques (17-19). 95 Les plans de réduction de risque dont la mise en place est vérifiée par les tutelles sanitaires 96 autorisant les hôpitaux pour l'activité CAR-T Cells, les laboratoires fabricants détenteurs de 97 l'AMM qualifiant les centres, et des organismes certificateurs comme JACIE imposent 98 également la preuve de la formation des différentes catégories de personnels de soins à la reconnaissance et à la détection précoce de ces complications et la disponibilité immédiate 99 100 d'antidotes comme le tocilizumab, qui permet d'éviter l'aggravation du CRS. Des effets indésirables aspécifiques comme les infections, les neutropénies chroniques sont également 101 fréquemment observés. Des effets « on target / off tumor » sont attendus, par exemple 102 l'installation ou l'aggravation d'une aplasie B et d'une hypogammaglobulinémie après 103 traitement par CAR-T cells ciblant CD19. A long terme, l'utilisation d'un vecteur intégratif 104 pour la modification génétique des lymphocytes autologues ex vivo soulève les risques 105 potentiels de mutagénèse insertionnelle – un processus par lequel l'intégration aléatoire du 106 vecteur dans les séquences régulant l'expression d'un proto-oncogène conduit à 107 108 l'émergence d'une population clonale ou transformée – et de transmission à la lignée germinale. Ces deux risques restent à l'heure de la rédaction de cet article de nature 109 110 théorique, la mutagénèse insertionnelle n'ayant été observée que dans le cas de thérapies géniques fabriquées à partir de cellules souches hématopoïétiques. Un cas de dominance 111 112 clonale a été rapporté pour un CAR-T Cells autologue anti CD19 (CTL-019, avec un procédé de fabrication assuré par une infrastructure académique) (20) 113

114 Toutes ces raisons ont conduit les autorités sanitaires qui ont délivré les AMM à exiger la mise en place d'un suivi à long terme (15 ans) d'un nombre prédéfini de patients traités par 115 116 CAR-T Cells, à la charge des laboratoires pharmaceutiques fabricants. Comme leur nom l'indique, ces PASS ou « Post-Authorization Safety Studies » ont pour objectif principal de 117 118 confirmer en « vie réelle » la nature et la fréquence des toxicités apparaissant à court et moyen terme après l'administration de CAR-T Cells, et de repérer d'éventuels évènements 119 120 indésirables survenant à moyen et long terme que les études d'enregistrement ne pouvaient mettre en évidence. Des données confirmatoires sur les taux de réponse sont également 121 attendues comme objectif secondaire. La mise en place d'études de cohortes pour vérifier la 122 123 transposabilité des résultats d'essais cliniques précoces dans la population générale et sur une aussi longue durée (20 ans, cinq ans d'inclusion des malades et 15 ans pour le suivi du 124 125 dernier malade inclus) représente un effort sans précédent dans le domaine de la santé. Les 126 « Case Report Forms » (CRF) habituellement utilisés par les promoteurs de recherches 127 cliniques et les CRO qui les assistent sont mal adaptées à cet objectif. Les registres structurés 128 par pathologies ou par techniques thérapeutiques sont apparus comme potentiellement 129 utiles pour atteindre cet objectif. Dans ce contexte, l'EBMT – European society for Blood and Marrow Transplantation – 130 historiquement active dans le domaine des greffes de cellules hématopoïétiques et ayant 131 mis en place depuis plusieurs décennies un registre (21) permettant de suivre l'évolution des 132 133 pratiques médicales utilisant ces techniques thérapeutiques qui ne sont pas régulées comme des « médicaments », a construit une extension de ce registre sous la forme d'un nouveau 134 135 formulaire venant compléter les formulaires « historiques » MED (Minimal Essential Data)-A, MED-B et MED-C permettant d'enregistrer les patients auto- ou allogreffés. Ce « Cellular 136 137 Therapy Form » ou CTF est destiné à enregistrer les patients traités par CAR-T Cells, et plus généralement par des médicaments de thérapie génique ou des médicaments de thérapie 138 139 cellulaire somatique fabriqués à partir de cellules hématopoïétiques autologues ou allogéniques (cellules souches et cellules immunes). Son élaboration a été conduite dans le 140 141 cadre d'interactions étroites avec l'EMA et de l'initiative sur les registres (22) conduite par cette agence dont l'objectif est d'identifier des registres permettant de suivre le devenir de 142 143 cohortes de patients dans des conditions de vie réelle (RWD, « Real World Data »). Le travail avec l'EMA a porté sur la catégorisation des données à collecter en plusieurs catégories : 144 145 « must have » (indispensables, jeu de données minimales essentielles pour pouvoir évaluer 146 le profil d'efficacité et le profil de sécurité des CAR-T Cells en conditions de vie réelle), 147 « should have » (données qui apportent une connaissance supplémentaire intéressante), et « nice to have » (données non indispensables, mais susceptibles d'apporter une 148 149 connaissance approfondie sur des aspects particuliers du traitement par CAR-T Cells). Cette démarche est réminiscente de l'organisation historique du registre des greffes de cellules 150 151 hématopoïétiques avec les trois formulaires Med-A, Med-B et Med-C déjà mentionnés. Ce travail, associé à l'engagement de consolider la démarche d'audit sur les données collectées, 152 153 a conduit l'EMA à émettre une opinion positive sur l'utilité du formulaire CTF pour 154 enregistrer les patients traités par CAR-T Cells, et collecter les données de suivi des patients

155 traités (23, 24). L'enregistrement des patients traités par CAR-T Cells dans les centres affiliés à l'EBMT a débuté dès le début de l'année 2019, quelques mois après l'attribution de l'AMM 156 157 à tisagenlecleucel et à axicabtagene ciloleucel. Depuis l'été 2019, l'EBMT publie dans sa lettre électronique l'évolution du nombre des patients enregistrés, en distinguant les 158 159 patients qui ont été traités avec un médicament commercialisé, de ceux qui ont été traités avec un médicament en cours de développement (Figure 1). Un travail d'harmonisation du 160 161 libellé et du format des informations recueillies a été mis en place entre l'EBMT et son alter ego basé aux USA : le CIBMTR qui a dénommé CIDR (Cellular Immunotherapy Data Resource) 162 la ressource dédiée. Comme elle le fait pour les greffes de cellules hématopoïétiques, l'EBMT 163 peut s'appuyer pour assurer le fonctionnement de son registre sur le relais que représentent 164 les sociétés nationales, telles que la Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie 165 Cellulaire (SFGM-TC) qui représente les centres de greffe de cellules hématopoïétiques 166 167 français, belges et suisses francophones. Les mécanismes mis en place et permettant aux centres d'accéder à leurs données pour les greffes leur permettront également dans le futur 168 169 d'analyser leurs résultats. 170 L'obligation d'organiser le suivi d'une cohorte de patients traités pour 15 ans incombe aux 171 laboratoires pharmaceutiques détenteurs des AMM. Ceux-ci ont le choix de l'outil à déployer pour assurer ce suivi. L'opinion positive de l'EMA a conduit plusieurs d'entre eux à 172 se rapprocher de l'EBMT pour construire des études PASS de dimension Européenne. 173 174 L'EBMT a ainsi contractualisé avec Novartis pour le suivi de patients traités par tisagenlecleucel et avec Kite / Gilead pour le suivi de patients traités par axicabtagene 175 176 ciloleucel. Des rapports trimestriels ont été produits à destination de ces laboratoires pharmaceutiques, qui agrègent les informations essentielles sur le statut des malades 177 178 traités, de leur maladie, la réponse précoce et la survenue d'effets secondaires, à partir de laquelle les laboratoires produisent leurs propres rapports à destination des autorités de 179 180 santé. De nouvelles études seront prochainement mises en place pour de nouveaux CAR-T Cells ou pour des extensions d'indication pour les produits déjà existants. 181 Le déploiement du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) a introduit un 182 élément de complexité supplémentaire dans la production de ces rapports. Un 183 consentement modifié doit être mis en place pour informer les patients concernés de la 184 cession de leurs données à une tierce partie (« secondary use »), et recueilli a posteriori pour 185 les patients ayant consenti avec la précédente version de ce document. Cette disposition 186 constitue un élément essentiel et préalable de la contractualisation entre l'EBMT et les 187 centres Français, qui prévoit une compensation financière significative en contrepartie du 188 189 transfert des données, . La mise en place et l'usage de ce document d'information et de 190 consentement conforme à la totalité des exigences du RGPD permettra à l'EBMT de céder 191 aux laboratoires pharmaceutiques des données individuelles et non pas des données agrégées comme cela a été fait pour la production des premiers rapports concernant 192 193 tisagenlecleucel ou axicabtagene ciloleucel.

194 Les données saisies dans le cadre des études PASS font l'objet d'un embargo pour une durée d'un an après le traitement de chaque patient, comme défini dans le contrat signé avec 195 196 l'industriel concerné ; cet embargo permet de préparer le rapport intérimaire destiné à l'EMA, avant que les données ne puissent être éventuellement analysées dans une autre 197 198 finalité. Au-delà des études PASS, ces données redeviennent utilisables, et l'ambition de l'EBMT est de participer à la construction d'études scientifiques visant à préciser le rôle des 199 200 CAR-T cells et autres immunothérapies cellulaires présentes et à venir dans la prise en charge d'hémopathies et possiblement à terme de tumeurs solides. C'est dans cet esprit que 201 se construit l'initiative GoCART – soutenue conjointement par l'EBMT et l'EHA – et qui vise à 202 réunir les différents acteurs intéressés au développement du champ des immunothérapies 203 204 cellulaires pour construire des projets communs (23). GoCART a défini plusieurs groupes de travail dédiés à différents sujets, qui incluent les actions de formation des différentes 205 catégories de personnels soignants, l'harmonisation des critères de qualification des centres 206 traitant leurs patients avec des CAR-T Cells, l'anticipation et l'évaluation des conséquences 207 208 des évolutions réglementaires sur le développement et l'accès à cette nouvelle classe de médicaments ... et bien sur des études visant à étudier finement l'efficacité et la sécurité des 209 210 CAR-T Cells actuels et à venir. L'un des projets essentiels est donc de définir les conditions d'accès et de partage des données du registre EBMT – y compris avec d'autres registres -211 dont la motivation essentielle est de construire des études à l'échelle Européenne 212 susceptibles d'être compétitives avec les études publiées par les équipes travaillant dans le 213 214 reste du monde, en particulier nord-Américaines ou Chinoises. 215 Un certain nombre d'études en vie réelle ont été publiées récemment, et évaluent l'utilisation « commerciale » de tisagenlecleucel (25, 26) ou d'axicabtagene ciloleucel (27). 216 217 Certaines de ces études s'appuient sur l'analyse des données du CIBMTR (25), d'autres sur les données collectées par des consortium d'hôpitaux (27) ou par des groupes coopératifs 218 219 (26). Les résultats publiés sont largement confirmatoires des résultats issus des études d'enregistrement ; néanmoins quelques études récentes suggèrent que le taux de réponse 220 pourrait être plus faible en vie réelle, bien que la confirmation de ces résultats soit difficile à 221 222 obtenir en raison du délai court de suivi des patients pour le moment (28). En conclusion, le registre de l'EBMT, modifié pour permettre l'enregistrement des patients 223 traités par CAR-T Cells dans les centres Européens, représente un outil unique par sa 224 capacité à produire une évaluation globale et multidisciplinaire de cette nouvelle classe de 225 médicaments. Les difficultés de l'élaboration, de la conduite sur une durée longue et de la 226

conclusion d'un tel projet ne doivent pas être sous estimées. Le succès n'est envisageable

communication claire et transparente est une condition indispensable de cet engagement

qu'au prix d'un engagement collectif, tant à l'échelle des centres et des institutions

hospitalières, qu'à l'échelle des autorités de santé nationales et Européennes. Une

232

227228

229

230

231

collectif.

233 234 **REMERCIEMENTS:** 235 Les auteurs remercient l'ensemble des praticiens et data managers des centres francophones et Européens qui rapportent leurs données à l'EBMT, l'ensemble des 236 personnels de l'EBMT pour le déploiement et l'usage du registre CAR-T Cells, l'ensemble des 237 patients et familles qui consentent au transfert de leurs données vers le registre de l'EBMT 238 239 et à participer aux études PASS. 240 Déclaration de liens d'intérêts : 241 CC a reçu des honoraires des laboratoires Novartis, Kite/Gilead, Janssen, Bellicum 242 Pharmaceuticals et Celgène/BMS 243 MM a reçu des honoraires de Novartis, Kite/Gilead, Janssen et Celgene/BMS 244 IYA a reçu des honoraires des laboratoires Novartis, Kite/Gilead, Janssen et Celgène/BMS 245 Les autres auteurs n'ont pas transmis les informations 246 247 248 Cet article fait partie du numéro supplément Nouvelles stratégies en immunothérapie : cellules CAR-T et anticorps bispécifiques réalisé avec le soutien institutionnel de Celgene-249 BMS et Gilead-Kite. 250 251

252 GLOSSAIRE:

277

278

• TCR : T Cell receptor

• AMM : Autorisation de Mise sur le Marché 253 254 • ATMP: Advanced Therapy Medicinal Products 255 • BCMA: B-cell maturation antigen • CAR: Chimeric Antigen Receptor 256 257 • CAR-T Cells : lymphocytes T génétiquement modifiés pour exprimer un récepteur chimérique à l'antigène 258 • CIBMTR: Center for International Blood and Marrow transplant Research 259 260 • CIDR: Cellular Immunotherapy Data Resource 261 • CRF: Case Report Form • CRO: Clinical Research Organization 262 • CRS: Cytokine Release Syndrome 263 • EBMT: European society for Blood and Marrow Transplantation 264 265 • EHA: The European Haematology Association • EMA: European Medicines Agency 266 • FDA: Food and Drug Administration 267 268 • ICANS: Immune effector Cells Associated Neurological Syndrome MED: Minimal Essential Data 269 • MTI: Médicaments de Thérapies Innovantes (traduction Française de ATMPs) 270 271 OOS: Out-of-Specification • PAES: Post-Authorization Efficacy Studies 272 • PASS: Post-Authorization Safety Studies 273 274 • RGPD: Réglement Européen sur la Protection des Données • RWD: Real World Data 275 276 • SFGM-TC: Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire

279 BIBLIOGRAPHIE

- 280 1. Yakoub-Agha I, Ferrand C, Chalandon Y, Ballot C, Castilla Llorente C, Deschamps M, et al.
- 281 [Prerequisite for hematopoietic cellular therapy programs to set up chimeric antigen receptor T-cell
- therapy (CAR T-cells): Guidelines from the Francophone Society of Bone Marrow Transplantation and
- 283 Cellular Therapy (SFGM-TC)]. Bull Cancer. 2017;104(12S):S43-S58.
- 284 2. June CH, Sadelain M. Chimeric Antigen Receptor Therapy. N Engl J Med. 2018;379(1):64-73.
- 285 3. Sadelain M, Brentjens R, Riviere I. The basic principles of chimeric antigen receptor design.
- 286 Cancer Discov. 2013;3(4):388-98.
- 287 4. Liu X, Zhao Y. CRISPR/Cas9 genome editing: Fueling the revolution in cancer immunotherapy.
- 288 Curr Res Transl Med. 2018;66(2):39-42.
- 289 5. Stadtmauer EA, Fraietta JA, Davis MM, Cohen AD, Weber KL, Lancaster E, et al. CRISPR-
- engineered T cells in patients with refractory cancer. Science. 2020;367(6481).
- 291 6. Maude SL, Laetsch TW, Buechner J, Rives S, Boyer M, Bittencourt H, et al. Tisagenlecleucel in
- 292 Children and Young Adults with B-Cell Lymphoblastic Leukemia. N Engl J Med. 2018;378(5):439-48.
- 293 7. Schuster SJ, Svoboda J, Chong EA, Nasta SD, Mato AR, Anak O, et al. Chimeric Antigen
- 294 Receptor T Cells in Refractory B-Cell Lymphomas. N Engl J Med. 2017;377(26):2545-54.
- 295 8. Neelapu SS, Locke FL, Bartlett NL, Lekakis LJ, Miklos DB, Jacobson CA, et al. Axicabtagene
- 296 Ciloleucel CAR T-Cell Therapy in Refractory Large B-Cell Lymphoma. N Engl J Med.
- 297 2017;377(26):2531-44.
- 298 9. Wang M, Munoz J, Goy A, Locke FL, Jacobson CA, Hill BT, et al. KTE-X19 CAR T-Cell Therapy in
- 299 Relapsed or Refractory Mantle-Cell Lymphoma. N Engl J Med. 2020;382(14):1331-42.
- 300 10. Abramson JS, Palomba ML, Gordon LI, Lunning MA, Wang M, Arnason J, et al. Lisocabtagene
- 301 maraleucel for patients with relapsed or refractory large B-cell lymphomas (TRANSCEND NHL 001): a
- multicentre seamless design study. Lancet. 2020;396(10254):839-52.
- 303 11. Munshi NC, Anderson LD, Jr., Shah N, Madduri D, Berdeja J, Lonial S, et al. Idecabtagene
- Vicleucel in Relapsed and Refractory Multiple Myeloma. N Engl J Med. 2021;384(8):705-16.
- 305 12. Berdeja JG, Madduri D, Usmani SZ, Jakubowiak A, Agha M, Cohen AD, et al. Ciltacabtagene 306 autoleucel, a B-cell maturation antigen-directed chimeric antigen receptor T-cell therapy in patients
- with relapsed or refractory multiple myeloma (CARTITUDE-1): a phase 1b/2 open-label study. Lancet.
- 308 2021.
- 309 13. Chong EA, Levine BL, Grupp SA, Davis MM, Siegel DL, Maude SL, et al. CAR T cell viability
- release testing and clinical outcomes: is there a lower limit? Blood. 2019;134(21):1873-5.
- 311 14. Lee DW, Santomasso BD, Locke FL, Ghobadi A, Turtle CJ, Brudno JN, et al. ASTCT Consensus
- 312 Grading for Cytokine Release Syndrome and Neurologic Toxicity Associated with Immune Effector
- 313 Cells. Biol Blood Marrow Transplant. 2019;25(4):625-38.
- 314 15. Yanez L, Alarcon A, Sanchez-Escamilla M, Perales MA. How I treat adverse effects of CAR-T
- 315 cell therapy. ESMO Open. 2020;4(Suppl 4):e000746.
- 316 16. Azoulay E, Castro P, Maamar A, Metaxa V, de Moraes AG, Voigt L, et al. Outcomes in patients
- 317 treated with chimeric antigen receptor T-cell therapy who were admitted to intensive care
- 318 (CARTTAS): an international, multicentre, observational cohort study. Lancet Haematol.
- 319 2021;8(5):e355-e64.
- 320 17. Yakoub-Agha I, Chabannon C, Bader P, Basak GW, Bonig H, Ciceri F, et al. Management of
- 321 adults and children undergoing chimeric antigen receptor T-cell therapy: best practice
- 322 recommendations of the European Society for Blood and Marrow Transplantation (EBMT) and the
- Joint Accreditation Committee of ISCT and EBMT (JACIE). Haematologica. 2020;105(2):297-316.
- 324 18. Hayden PJ, Sirait T, Koster L, Snowden JA, Yakoub-Agha I. An international survey on the
- 325 management of patients receiving CAR T-cell therapy for haematological malignancies on behalf of
- the Chronic Malignancies Working Party of EBMT. Curr Res Transl Med. 2019.
- 327 19. Yakoub-Agha I. Clinical units to set up chimeric antigen receptor T-cell therapy (CAR T-cells):
- 328 Based on the recommendations of the Francophone Society of Bone Marrow Transplantation and
- 329 Cellular Therapy (SFGM-TC). Curr Res Transl Med. 2018;66(2):57-8.

- 330 20. Fraietta JA, Nobles CL, Sammons MA, Lundh S, Carty SA, Reich TJ, et al. Disruption of TET2
- promotes the therapeutic efficacy of CD19-targeted T cells. Nature. 2018;558(7709):307-12.
- 21. Passweg JR, Baldomero H, Chabannon C, Basak GW, de la Camara R, Corbacioglu S, et al.
- 333 Hematopoietic cell transplantation and cellular therapy survey of the EBMT: monitoring of activities
- and trends over 30 years. Bone Marrow Transplantation. 2021.
- 335 22. https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/post-authorisation/patient-registries [
- 336 23. McGrath E, Chabannon C, Terwel S, Bonini C, Kuball J. Opportunities and challenges
- associated with the evaluation of chimeric antigen receptor T cells in real-life. Curr Opin Oncol.
- 338 2020;32(5):427-33.
- 339 24. https://www.ema.europa.eu/en/documents/scientific-guideline/qualification-opinion-
- 340 cellular-therapy-module-european-society-blood-marrow-transplantation-ebmt_en.pdf 2019 [
- 341 25. Pasquini MC, Hu ZH, Curran K, Laetsch T, Locke F, Rouce R, et al. Real-world evidence of
- tisagenlecleucel for pediatric acute lymphoblastic leukemia and non-Hodgkin lymphoma. Blood Adv.
- 343 2020;4(21):5414-24.
- 344 26. Iacoboni G, Villacampa G, Martinez-Cibrian N, Bailen R, Lopez Corral L, Sanchez JM, et al.
- Real-world evidence of tisagenlecleucel for the treatment of relapsed or refractory large B-cell
- 346 lymphoma. Cancer Med. 2021.
- 347 27. Jacobson CA, Hunter BD, Redd R, Rodig SJ, Chen PH, Wright K, et al. Axicabtagene Ciloleucel
- in the Non-Trial Setting: Outcomes and Correlates of Response, Resistance, and Toxicity. J Clin Oncol.
- 349 2020;38(27):3095-106.

354

- 350 28. Jakobsen LH, Callreus T, Sessa M, Jerkeman M, Andersen M, El-Galaly TC. Detecting
- deviations from the efficacy and safety results of single-arm trials using real-world data: The case of a
- 352 CAR-T cell therapy in B-cell lymphoma. Pharmacoepidemiol Drug Saf. 2021;30(4):514-9.

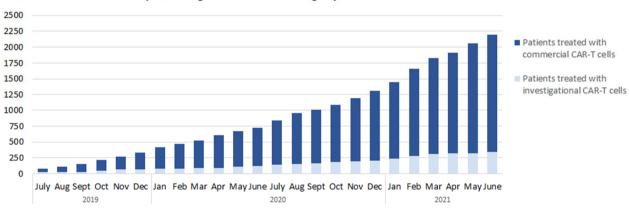
DCI (nom	Détenteur de	Indication(s)	Date de	Type de	Domaine	Principales	Études	Taux de	Fréquence
commercial)	ľAMM		l'AMM	vecteur	de co-	études	en vie	réponse	CRS /
				intégratif	stimulation	d'enregistrement	réelle	globale	ICANS
				pour la					(tous
				transduction					grades
									confondus)
tisagenlecleucel	Novartis	r/r B-cell	Août	lentiviral	4-1BB	ELIANA (6)	(25)	81%	77% / 40%
(Kymriah®)		ALL *	2017						
			(FDA)						
			Août						
			2018						
			(EMA)						
		r/r DLBCL	Octobre			JULIET (7)	(26)	52%	58% / 21%
			2017						
			(FDA)						
			Août						
			2018						
			(EMA)						
axicabtagene	Kite / Gilead	r/r DLBCL	Octobre	rétroviral	CD28	ZUMA-01 (8)	(27)	82%	93% / 64%
ciloleucel		r/r PMBCL	2017						
(Yescarta®)			(FDA)						
			Août						
			2018						
			(EMA)						

brexucabtagene autoleucel (Tecartus®)	Kite / Gilead	r/r MCL		rétroviral	CD28	ZUMA-02 (9)	NA	85%	91% / 63%
lisocabtagene maraleucel (Breyanzi®)	BMS (Celgene)	r/r DLBCL	Février 2021 (FDA)	lentiviral	4-1BB	TRANSCEND (10)	NA	73%	42% / 30%
idecabtagene vicleucel (Abecma®)	BMS (Celgene)	MM en progression après traitement triple	Mars 2021 (FDA) / Juin 2021 (EMA)	lentiviral	4-1BB	KARMA (11)	NA	73%	84% / 18%
ciltacabtagene autoleucel	Janssen (J&J / Legend Therapeutics)	MM en progression après traitement triple		lentiviral	4-1BB	CARTITUDE (12)	NA	97%	95% / 21%

Légende des figures :
Figure 1 : évolution du nombre de patients traités par CAR-T Cells et rapportés au registre de l'EBMT au cours du temps.

367 Figure 1:

Number of CAR-T cell treated patients registered in the EBMT Registry



Source: EBMT Registry, June 2021